



L'ENGOULEVENT D'EUROPE CAPRIMULGUS EUROPAEUS DANS LE VAL SUZON : BILAN DES RECENSEMENTS DE 2013

Florent SPINLER

Contexte de l'étude

Suite au classement en Réserve Naturelle Régionale d'une partie du Val Suzon, des inventaires sur différents taxons sont réalisés afin d'améliorer les connaissances naturalistes de ce territoire. L'Engoulevent d'Europe a fait l'objet d'un premier suivi dans le Val Suzon en 2012, dont le but était d'évaluer les effectifs présents sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) - Forêt d'exception. Cette

espèce, du fait des habitats qu'elle fréquente, est un bon indicateur de l'état de préservation des milieux ouverts (pelouses et éboulis) et semi-ouverts. Suite à cette première étude, le suivi a été reconduit en 2013, afin de préciser l'occupation spatiale de l'espèce. La LPO Côte-d'Or a été sollicitée dans ce contexte, pour apporter son expertise sur la méthodologie et afin de participer aux prospections effectuées sur le terrain.

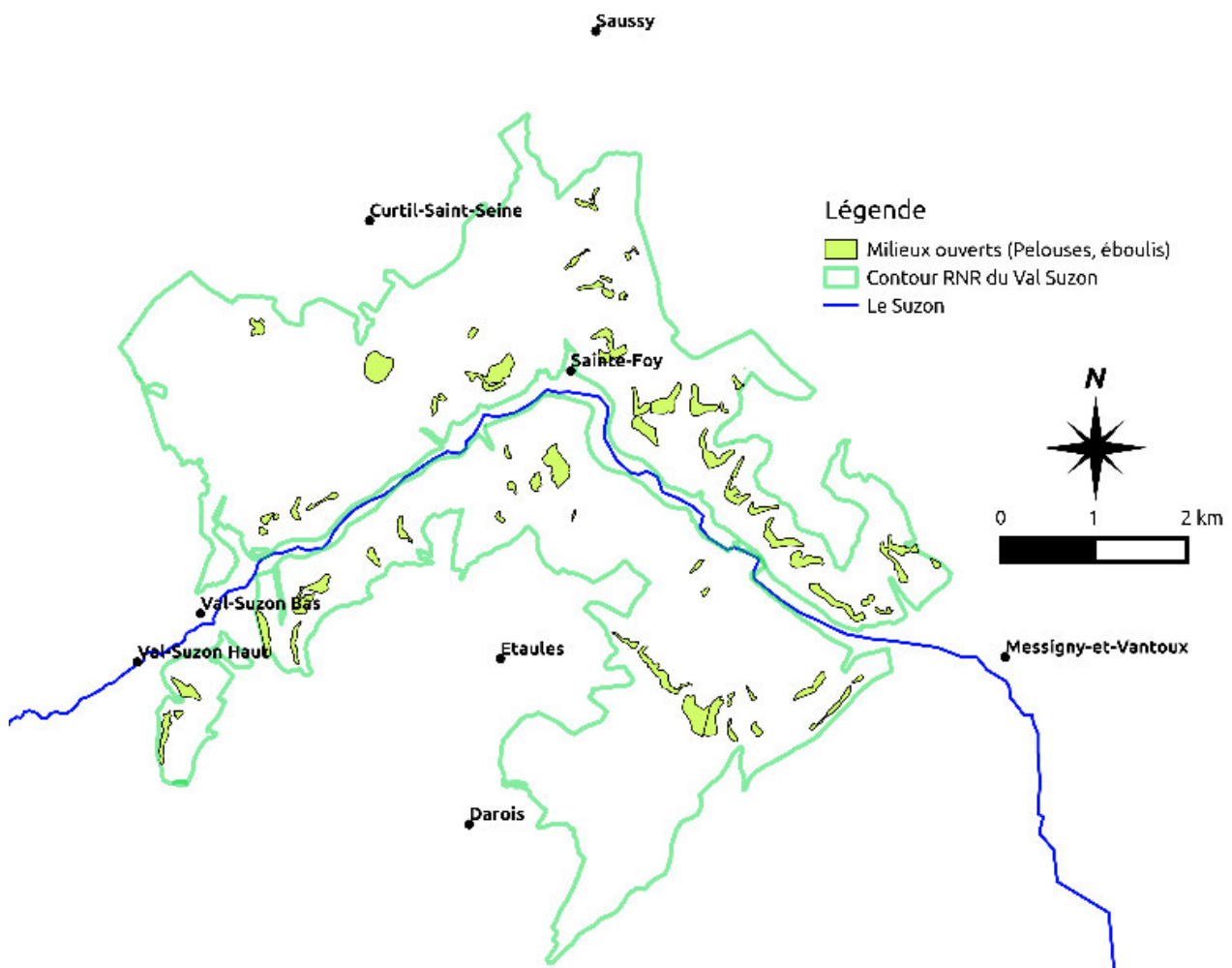


Figure 1 : Limite de la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon et contour des milieux favorables à l'Engoulevent d'Europe

Méthodologie

Le suivi réalisé en 2012 correspondait à un sondage apportant une première image de l'occupation de la RNR par l'Engoulevent d'Europe (ABEL, 2012). La méthodologie appliquée en 2013 était quant à elle systématique, car elle concernait la quasi-totalité des secteurs favorables à l'espèce au sein de la RNR.

Dans un premier temps, les milieux favorables à l'espèce ont été répertoriés et cartographiés. Il

s'agissait des pelouses calcicoles situées essentiellement en rupture de pente en haut des versants, d'éboulis et de coupes de taillis sous futaie (TSF) (Figure 1). Le chant de l'Engoulevent d'Europe pouvant porter jusqu'à 500 voire 1000 mètres, les secteurs se trouvant dans un rayon de 500 mètres autour d'un point d'écoute central ont été regroupés. Dans le périmètre de la RNR, 25 zones de pelouses/éboulis totalisant environ 145 hectares et cinq zones de TSF ont ainsi été délimitées (figure 2).

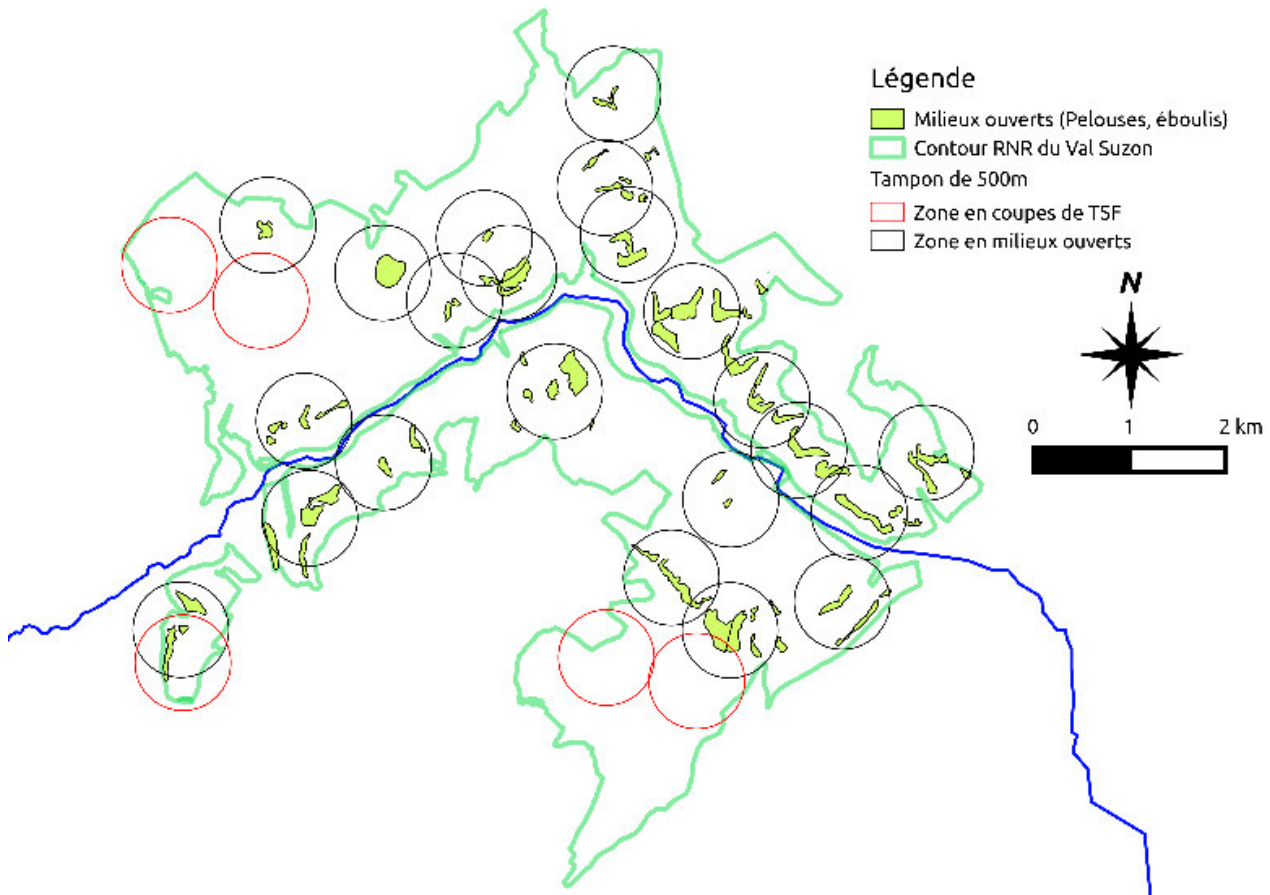


Figure 2 : Tampon de 500 mètres de rayon autour des points d'écoute, dans les zones en coupes de taillis sous futaie (TSF) et dans les milieux ouverts

Dix-huit soirées d'écoutes crépusculaires ont ensuite été réalisées du 14 mai au 26 juin 2013 sur le point central de chaque zone. Le nombre de zones couvertes au cours de la soirée dépendait du nombre de participants. Ces écoutes fixes débutaient à l'heure légale de coucher du soleil et se prolongeaient pendant une heure. Durant ce temps, tous les individus vus et/ou entendus étaient notés. Ces observations étaient rapportées sur une carte au 1/25000ème ou sur une photographie aérienne, afin de les localiser de façon la plus précise possible.

Le sexe des individus, leur comportement, les conditions météorologiques (couverture nuageuse, précipitation, vent et température), ainsi que l'heure (ou la plage horaire) où ils étaient contactés, étaient également répertoriés. Un passage au minimum a été réalisé sur chaque zone. Certaines zones ont bénéficié de deux voire de trois passages quand il s'agissait d'affiner la localisation des observations, afin de limiter les risques de double comptage (figure 3). Les données ainsi recueillies ont été traitées à l'aide d'un système d'information géographique (SIG), à l'aide du logiciel QGIS.

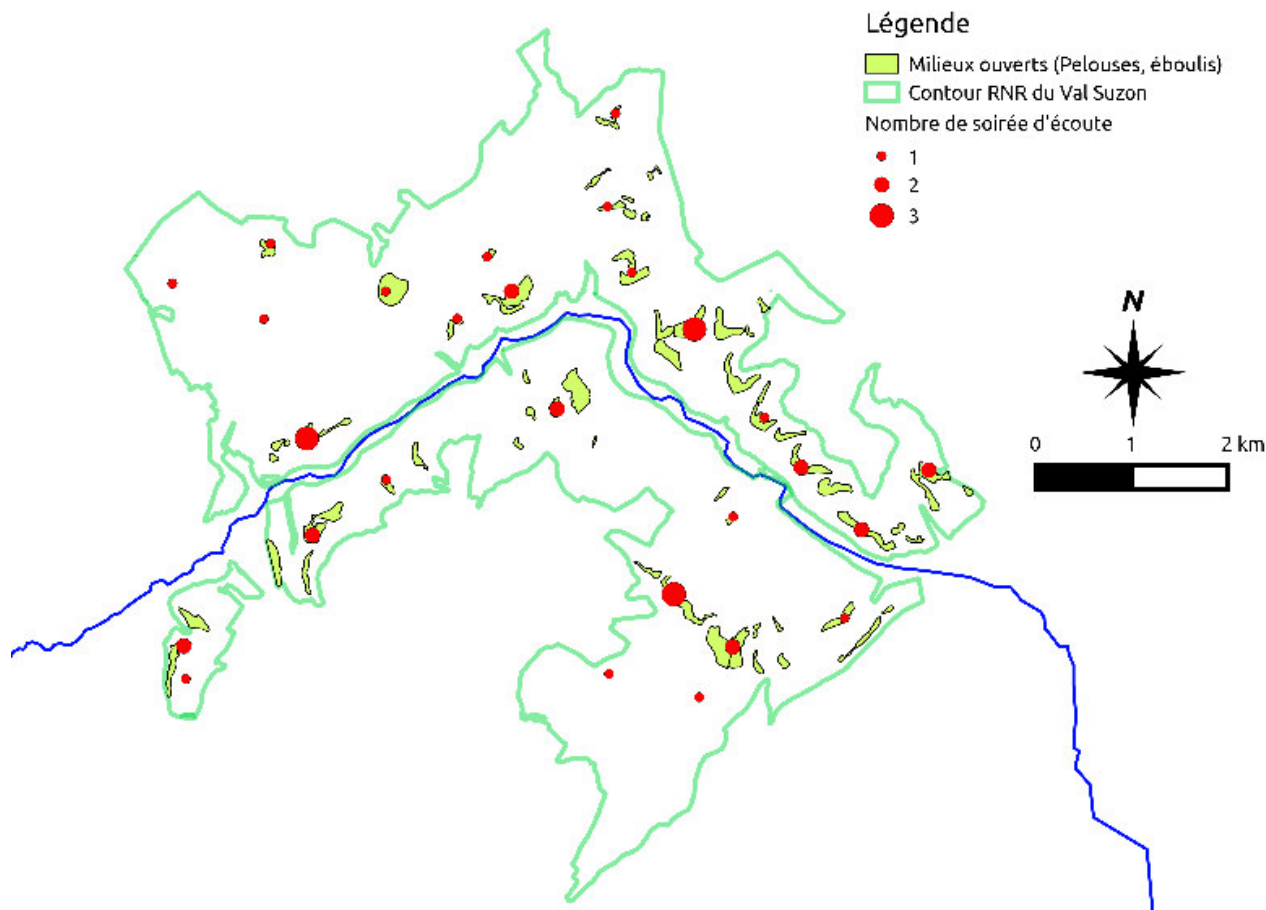


Figure 3 : Nombre de soirées d'écoute en fonction des secteurs suivis

Résultats et discussion

Au cours des différentes soirées d'écoute, 16 cantons d'Engoulevent d'Europe ont pu être identifiés (1 canton = 1 mâle chanteur), soit une densité de 11 cantons pour 100 ha de « milieux favorables » (ne sont pris en compte que les 145 hectares de milieux ouverts). Cette estimation est légèrement inférieure à celle trouvée en 2008 sur la réserve naturelle de la Combe Lavaux, puisque l'estimation était comprise entre 12 et 16 cantons pour 100 ha. (LAIGRE et ABEL, 2009). Sur la commune de La Rochepot, un autre recensement a mis en évidence une densité de 14 à 17 cantons pour 100 ha. (BABSKI, 2012). La densité d'Engoulevent trouvée dans le Val Suzon peut toutefois être considérée comme importante étant donné la nature très forestière des habitats. Notons que le calcul de la densité inclut les superficies de l'ensemble des milieux ouverts, y compris les petites entités non favorables à l'accueil de l'engoulevent. Ceci contribue à diminuer la valeur de la densité obtenue. On peut donc considérer que la population du Val Suzon est proche de la capacité maximum d'accueil du site.

Un 17^{ème} canton a également été trouvé en limite de la RNR, mais n'a pas été pris en compte pour le calcul de densité. La majorité des données de présence concerne des milieux ouverts ou en cours de fermeture exposés au sud-ouest. Aucun individu n'a été contacté au sein des coupes de TSF. Cette étude ne permet donc pas de montrer l'utilisation de ce type de milieux par l'Engoulevent d'Europe sur le territoire de la réserve. L'ensemble de ces cantons est présenté par la figure 4.

Ces 16 cantons au sein de la RNR en 2013 sont à mettre en relation avec les résultats obtenus en 2012 (12 cantons). Ces trois ou quatre cantons supplémentaires par rapport à 2012, s'expliquent par l'augmentation de la pression d'observation. En effet, les nouvelles zones où la présence de l'Engoulevent a été mise en évidence, correspondent à des zones non prospectées en 2012. En revanche, l'espèce n'a pas été re-contactée en 2013 sur un secteur où elle l'avait été en 2012 (figure 5). La modification de protocole entre les deux années ne permet pas de se prononcer quant à la variation des effectifs. Le protocole réalisé en 2013, s'il est reconduit dans quelques années (5 ans), devrait permettre de réaliser des comparaisons de résultats.

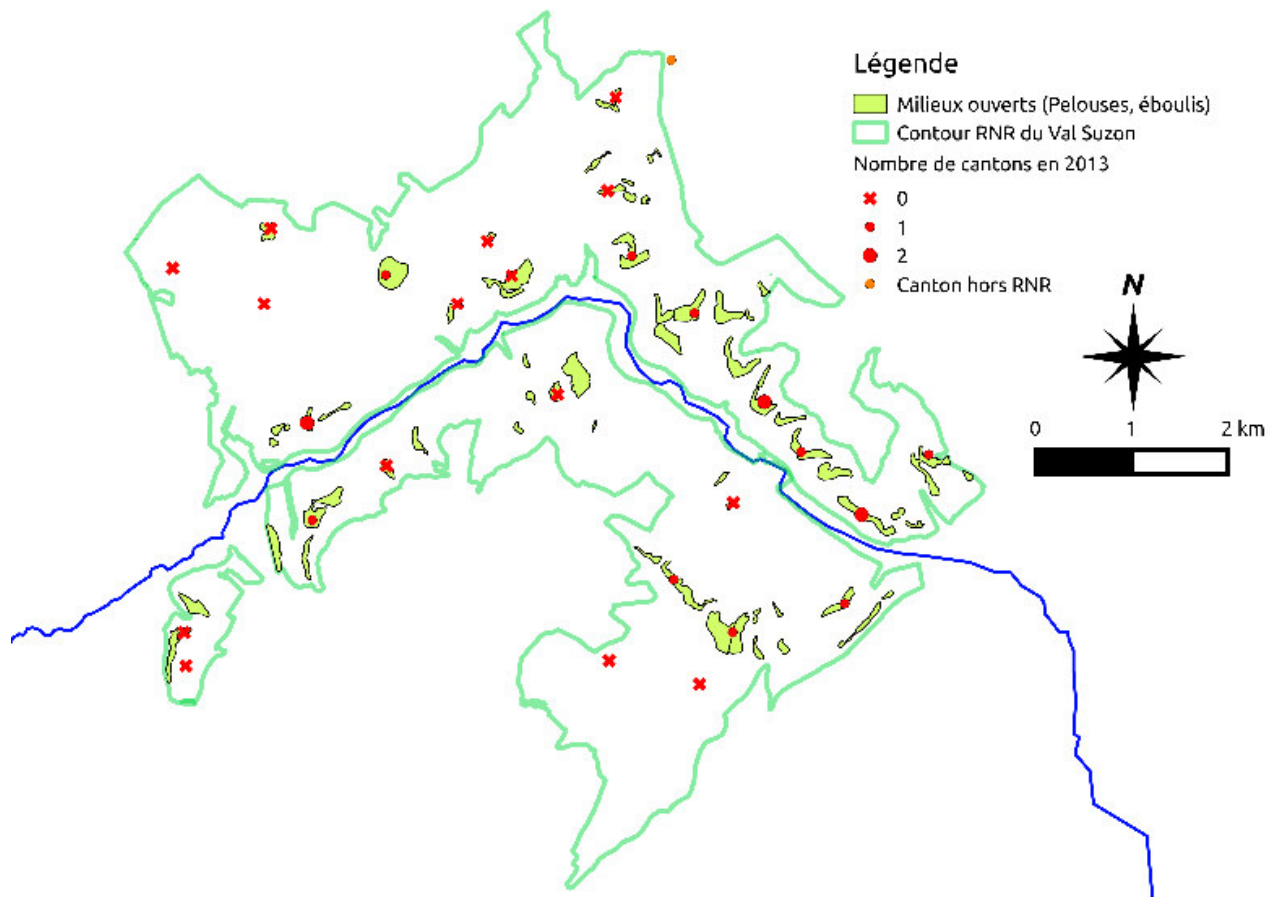


Figure 4 : Nombre de cantons dénombrés par point d'écoute

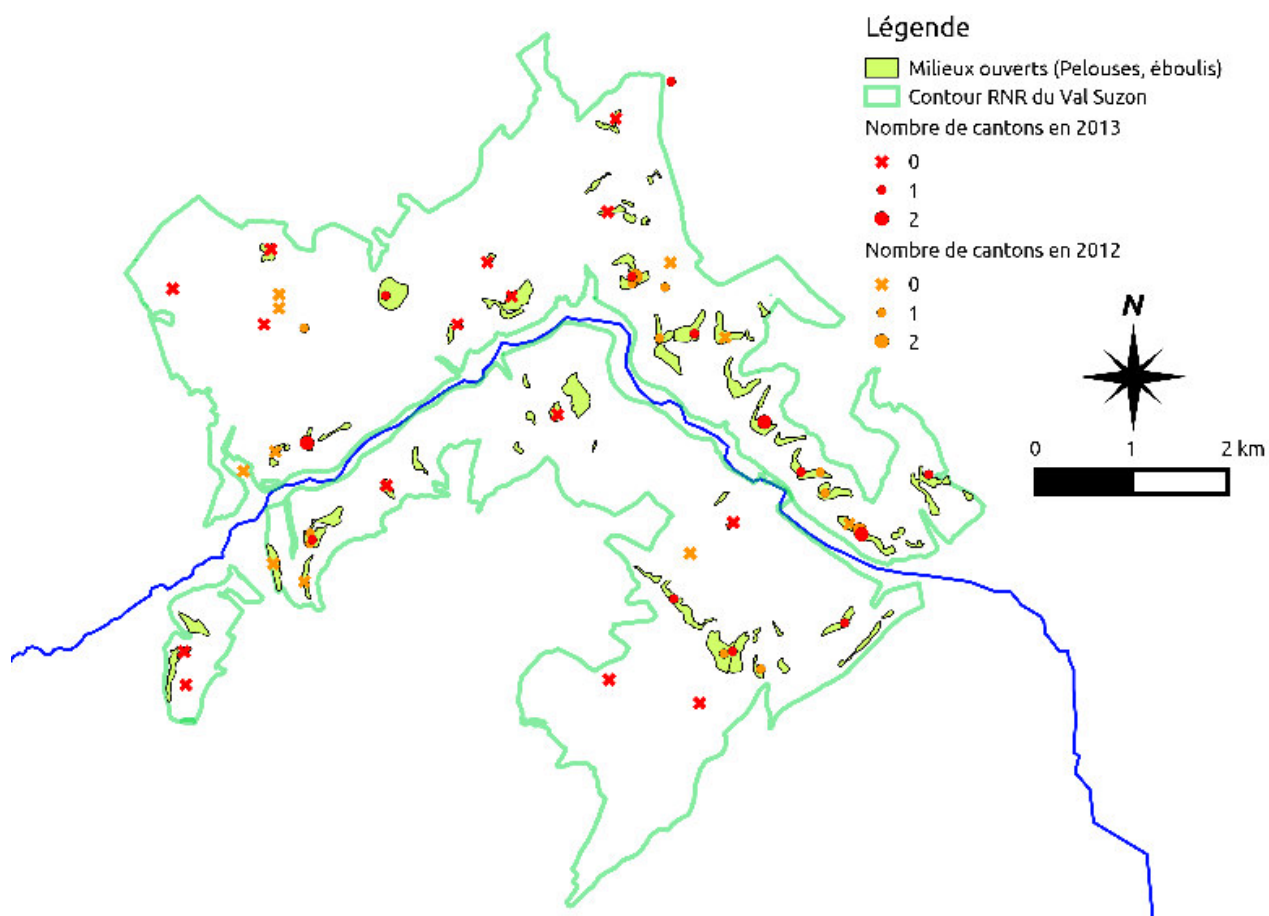


Figure 5 : comparaison des résultats obtenus en 2012 et 2013

Enfin, la détermination du sexe des individus observés est délicate, en raison des conditions de faible luminosité. Il est donc difficile d'interpréter la présence de deux individus. Seule la présence simultanée de deux individus chanteurs et suffisamment éloignés l'un de l'autre, a amené à comptabiliser deux cantons différents.

La fermeture des milieux est assez marquée sur certains secteurs, notamment en dehors des zones d'éboulis et des pelouses calcicoles. Cela concerne principalement *les chaumots* et pourrait entraîner une diminution des effectifs de l'Engoulevent d'Europe sur la RNR à moyen terme. De plus, les coupes de TSF n'apparaissent pas ici comme un milieu de substitution pour l'espèce. Cela pose évidemment des questions concernant la gestion à adopter par rapport à cette espèce.

A noter : la lecture des cartes est partiellement biaisée dans la mesure où la localisation des cantons de l'année 2012 correspond au secteur où l'engoulevent a été vu ou entendu tandis que les données de 2013 sont représentées à l'emplacement du point d'écoute. Les chanteurs sont donc parfois localisés à plusieurs centaines de mètres des points rouges.

Conclusion

Avec 16 cantons occupés par l'Engoulevent

BIBLIOGRAPHIE

- ABEL J. (2012). Suivis ornithologiques dans la réserve naturelle régionale du Val-Suzon, rapport d'activités 2012. LPO Côte-d'Or, ONF.
- BABSKI S.-P. (2012). Pelouse de La Chaume (La Rochepot – 21 – France), bilan des prospections Engoulevent d'Europe. LPO Côte-d'Or, CBS.
- LAIGRE D. & ABEL J. (2012). Situation de l'Engoulevent d'Europe dans la réserve naturelle de la Combe Lavaux. Tiercelet info 18. p.43-48.

d'Europe, la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon abrite une petite population qui n'est pas anodine. Les densités constatées, bien que légèrement inférieures, sont comparables à celles relevées sur les territoires du département les plus favorables à l'espèce : la Côte et l'Arrière-Côte de Dijon et de Beaune.

Les études réalisées en 2012 et 2013, montrent que l'occupation spatiale de la Réserve Naturelle Régionale du Val Suzon par l'Engoulevent d'Europe, est relativement similaire entre ces deux années. Toutefois, aucune variation des effectifs ne peut être établie, les méthodologies d'inventaire n'étant pas identiques. Afin d'obtenir ce type de données, il sera nécessaire de renouveler cette étude tous les 3 ou 5 ans, en conservant le même protocole.

La vitesse de fermeture des milieux est extrêmement lente sur les corniches calcaires et les éboulis, mais peut être marquée lorsque la nature du sol permet un développement plus rapide des espèces ligneuses. Ces paramètres devront ainsi être pris en compte afin d'initier ou non, des mesures de gestion en faveur de cette espèce.

Remerciements

Merci à l'ONF et notamment à Clémence CHAZOT et Thomas BENOÎT pour la coordination de cette enquête, ainsi qu'un grand merci à l'ensemble des bénévoles ayant participé aux soirées d'écoute.